L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 JUIN 1882. 55me Année.

Soniat, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI, 30 JUIN 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00
On n'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$2 00
Renferme douze feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75
Renferme douze feuilletons.

VENTES A L'ENCAN.

Par O. Vidoton, à l'Importer's Bonded Ware house No 4, classe 3, rue Peters, entre St. Louis et Conti, coin-de-rie de cugnac.

Par H. Stern & Co, dans leurs salles d'encan No 26 rue de Chartres, bottes, souliers et broderies.

Les questions à l'ordre du jour.

On a prédit que le dernier quart du XIXe siècle serait tumultueux ; que les principes politiques et les théories sociales apparteniraient, dans la lutte ouverte, leurs contingents de divisions impérieuses. Le fait est que celui qui embrasse d'un coup d'œil les événements de l'heure actuelle, qui daignent sur tous les points du monde, doitse demander ce qui sortira de ce chaos menaçant.

Sera-ce une société nouvelle fondée sur les principes d'égalité et sur la répartition plus équitable des produits du travail et du capital ? Verrons-nous s'accomplir l'entente de ces deux principaux facteurs de la prospérité publique, ou bien, le conflit prenant des proportions plus dangereuses, la force sera-t-elle appelée à régler une question qui implique la liberté du travail comme celle du capital ?

Les Etats-Unis, exempts des complications politiques qui menacent la paix de l'Europe, n'auront à s'occuper que de la question sociale posée, avec tant de vigueur, par les grévistes. Il pourra surgir de là quelques troubles passagers et limités, mais les principes constitutionnels n'en seront pas ébranlés. Nous avons heureusement résolu la question politique dès le début de notre établissement républicain; il ne nous reste plus qu'à trouver la formule destinée à mettre fin aux divisions qui entravent le travail en opposition avec le capital.

Sans doute, le problème est difficile à résoudre ; mais la légalité est observée par ceux là même qui sont engagés dans la lutte, et c'est une garantie puissante contre les mouvements révolutionnaires, qui ne sont pas à craindre ici.

En Europe, à la question sociale s'ajoute la question politique intérieure, et les difficultés de la politique intérieure s'accroissent encore par suite des divisions extérieures des gouvernements. Nous n'en voulons pour preuve que l'attitude ferme que prend l'Angleterre dans les affaires égyptiennes. C'est à sa suggestion que la conférence s'est réunie à Constantinople ; on avait donc tout lieu de croire qu'elle attendrait le résultat des délibérations toutes pacifiques ; mais à peine la conférence en est-elle à sa troisième séance, que l'Angleterre dirige sur Alexandrie toutes ses forces maritimes et que les garnisons de Gibraltar et de Malte, armée de débarquement, s'entassent sur la côte égyptienne.

Est-ce une bravade à l'adresse des puissances représentées à la conférence ? L'Angleterre craint-elle qu'il ne sorte de cette réunion des diplomates de l'Europe des décisions contraires à ses intérêts, et veut-elle s'assurer d'avance que le canal de Suez restera sous sa domination exclusive ?

On avait dit que l'insurrection irlandaise la paralyserait et qu'elle ne se lancerait dans aucune aventure militaire ou navale tant que le calme n'aurait pas succédé à l'agitation de l'île voisine ; le gouvernement a voulu démentir ces bruits qui portaient atteinte au prestige qu'il exerce dans le monde. Son immense flotte cuirassée croise dans les eaux égyptiennes.

Le bruit court qu'au début, la France, unie à l'Angleterre, ayant des vues identiques sur le règlement du problème égyptien, se dégée aujourd'hui de son alliée, et qu'elle hésite à la suivre dans ses entreprises belliqueuses.

Arabi Pacha, dont l'influence prévaut en Egypte, est l'adversaire le plus ardent du Pistervention européenne; l'Angleterre le redoute comme son ennemi le plus déterminé en sait qu'il a menacé de détruire le canal, or, pour le maintien de cette voie, qui la rapproche de ses immenses possessions de l'Inde, la Grande Bretagne engagerait toutes les forces dont elle dispose. C'est ce qu'elle fait aujourd'hui en dépit de la conférence.

Cette politique hardie est dans les traditions anglaises; elle a été presque partout couronnée de succès. L'audace en impose toujours, et, dans les circonstances graves, le gouvernement anglais brave volontiers l'opinion des autres puissances, pour être tout entier au sens de ses intérêts.

S'il faut en croire les dépêches reçues d'Europe, M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères de la République française, aurait, cédant à l'opinion publique, abandonné sa politique d'attermoiement; dans une des dernières séances de la Chambre des Députés, il a prononcé un discours énergique qui a eu l'approbation de M. Gambetta.

Mais, à côté de cette affaire d'Egypte qui distrait peuples et gouvernements de l'importance sociale par les problèmes d'organisation intérieure, reste toujours le travail qui s'opère sous l'influence des idées sociales et politiques. Les hommes d'Etat de l'Angleterre—nous parlons des hérétiques qui sont au pouvoir—penchent vers une modification consentie de la loi héréditaire qui constitue l'aristocratie du pays. Dépendant, récemment, à des fermiers écossais qui se plaignaient de le dureté des possesseurs du sol, M. Gladstone n'est prononcé dans le sens d'une révision de cette loi, durant obstacle à la diffusion de la propriété.

La dépêche qui nous annonce un fait grave est sobre de commentaires, et nous laissons encore privés des réflexions de la presse. Evidemment, il s'est établi, en Angleterre, un courant d'opinions, (provoqué par l'insurrection irlandaise,) hostiles à régime féodal, qui s'oppose à la division de la propriété et à la laisse entre les mains de l'aristocratie; mais dans la première fois qu'un homme d'Etat de la haute valeur de M. Gladstone lui proteste publiquement contre un système qui date de la conquête du pays par Guillaume de Normandie.

—M. de Bismarck haste sans cesse pour l'introduction de son nouveau système d'impôts.

Zella Bauer, le ministère actuelle [illegible] pour le peuple, et le bates [illegible] entre l'Allemagne s'accentue de plus en plus. Les deux puissances couvrent de fortifications toutes leurs frontières.

—En général, on ne semble pas craindre que les affaires d'Egypte soient suivies d'une guerre européenne ; c'est, dit-on, une question locale, qui n'intéresse que peu les puissances, surtout après les déclarations des cabinets de France et d'Angleterre, que nul esprit de conquête ne les anime, et qu'ils n'agissent que pour la sauvegarde d'intérêts communs à toute l'Europe. En consultant les taux des bourses, les lecteurs pourront savoir si les financiers partagent l'opinion des politiques.

—Nous avons publié, dans notre numéro d'hier, le travail d'un écrivain sur les forces militaires dont dispose la France. Elles sont plus nombreuses que jamais; elles égalent, si elles ne dépassent pas, le chiffre des effectifs des puissances les mieux organisées. Quant aux fortifications qui défendent les frontières, l'auteur les déclare complètes. Les Français qui nage liront cet dû se sentir rassurés sur les conséquences d'un conflit à venir.

Cet article corrobore ce qu'a dit, lui, le général Boulanger, devant une assemblée de Français—que la France, par son organisation militaire, est en état de se mesurer avec les premières nations de l'Europe ; qu'elle désire le maintien de la paix, mais qu'appuyée sur son armée et sur sa marine, elle est à même de jouer un rôle prépondérant dans une guerre.

La quarantaine de vingt jours

Nous signalons à l'attention générale notre compte rendu de la séance du bureau de santé, qui a longuement discuté, hier soir, de très importantes questions.

On y verra que la quarantaine de vingt jours, recommandée par le gouverneur, a été repoussée à l'unanimité des voix. Nous nous félicitons de ce vote, car la mesure, que nous avons cru devoir combattre, nous semblait exagérée et de nature à nuire à notre commerce sans nous offrir plus la garantie qu'il n'y en a dans la quarantaine de dix jours et les précautions additionnelles que le bureau se propose d'ordonner.

Toutes les fois que la salubrité publique et les véritables intérêts de l'Etat ou de la ville l'exigeront, nous serons sûrement des premiers à prêconiser, de toute l'influence que nous pouvons avoir, les moyens défensifs que nos autorités jugeront nécessaires d'adopter; nous ne l'avons pas fait dans cette circonstance parce que nous avons pensé qu'on avait cédé trop vite à une crainte qui n'était pas fondée, et qu'on allait se montrer par trop sévère.

Le bill des allocations, déjà voté par la Chambre, l'a été mercredi par le Sénat par 23 voix contre 6.

Lorsque ces lignes tomberont sous les yeux de nos lecteurs, Guiteau n'aura plus que quelques heures à vivre. On dit qu'il conserve une certaine fermeté. Il ne parle que de Dieu, dont il se dit l'envoyé. Il entend, de sa prison, les préparatifs faits pour son exécution, sans en être profondément affecté. Ainsi va disparaître un homme qui, depuis de longs mois, a été l'objet de l'attention publique. Il n'est pas de figure plus connue que la sienne. Son procès a eu du retentissement précisément parce qu'il conduisait les débats. Il est temps que le silence se fasse sur lui. Le peuple est fatigué des recontare de la presse sur les faits et gestes de ce coupable attendant, en prison, l'heure fatale de l'exécution. Le retentissement qui se fait autour de ce sinistre assassin est malsain au premier chef. L'oubli doit succéder à la curiosité des premiers jours.

La Chambre des représentants de la Louisiane a adopté, à la troisième lecture, un projet de loi qui inflige des pénalités aux duellistes et à leurs témoins. Il frappe d'un emprisonnement prolongé celui qui envoie le cartel, celui qui le porte et celui qui l'accepte ; d'une amende de 500 à 1000 dollars principaux et témoins.

Pittsburg produit le vingtième du charbon des Etats-Unis. 18,000 hommes sont employés au mines, dont les produits dépassent la valeur de seize millions de dollars. Le chiffre total de la valeur du fer, manufactures et mines, est de $76,000,000. 57,000 ouvriers trouvent de l'emploi dans l'extraction et la transformation du minerai. Le produit annuel est de $84,000,000.

Mme Nilsson a signé un contrat avec l'impresario américain, M. Abbey ; elle chantera dans des concerts, aux Etats-Unis et au Canada et débutera à Boston, au commencement de la saison musicale.

La question de la création d'une nouvelle marine américaine est à l'ordre du jour du Sénat. L'ancien ministre Robeson n'est pas populaire ; il a dépensé des sommes énormes sans résultat appréciable. On a hâte, cependant, d'arriver à une conclusion qui permette aux ingénieurs maritimes de se mettre à l'œuvre. L'opinion est de savoir que des navires légers, l'expérience ayant démontré que les plus forts cuirassés ne répondent pas à l'artillerie moderne. Ces navires légers, comme le sont les steamers qui traversent l'Atlantique, seraient, en temps de paix, des transports commerciaux, et ne seraient armés qu'en temps de guerre.

On lit dans un journal de Paris :

C'est toujours une joie pour nous que de parler du Canada. Ce pays si lointain où notre langue n'est développée et prodigieusement fleurie, sans aucun préparation et d'abandon, et malgré la redoutable concurrence de l'anglais, nous étonne et nous charmera la fois.

Lorsque l'on connaît l'histoire de cette colonie, on lorsqu'on a lu, par exemple, l'étude que M. de Molinari en a publiée l'an dernier, après un voyage qu'il y a fait, on sent combien il est désirable que des relations commerciales aussi nombreuses que possible s'établissent entre la France et l'Europe et en coin de terre qui la représente en Amérique.

Aussi avons-nous le cœur plaisir que, dans une des dernières séances du Parlement d'Ottawa, le ministre des finances, sir Léonard Tilley, a annoncé que ce gouvernement avait l'intention d'abolir le droit de 30 cts qui relevem sur les vins français, à la condition que le gouvernement français admît les instruments aratoires, les articles manufacturés en cuir, la paraffine et quelques autres articles du Canada à des conditions favorables. Le gouvernement français, ne trouvant pas des concessions suffisantes, a demandé de plus l'abolition du droit sur les soieries.

La question est encore pendante, mais on espère qu'elle sera réglée sous peu. On a également demandé au gouvernement français de contribuer pour une somme de 50,000 fr. st., à l'établissement d'une ligne de paquebots. Cette demande a été favorablement accueillie. Les navires expédiés cachetés pour le compte d'armateurs français seront admis au tarif de 2 fr., soit aux mêmes conditions que les navires anglais. La valeur de cette réduction est diminuée cependant par le prime que le gouvernement français accorde à ses propres navires.

—Nous avons déjà parlé des expériences faites récemment, et qui ont prouvé que le téléphone pouvait se substituer au télégraphe. Samedi dernier, de nouvelles expériences de transmission téléphonique ont été faites au moyen de l'électrophone Malobe, sur la ligne de Paris à Dijon, non plus le nuit, mais dans la journée. Malgré la distance énorme de 314 kilomètres, la transmission s'est effectuée avec un succès que faisaient déjà espérer les expériences précédentes entre Versailles et le Mans (200 kilomètres).

—Sous ce titre "Le Salon de la Société des Artistes français", on lit dans un journal de Paris :

Les médailles reçues, le Salon est terminé. C'est chose faite. Il n'y a donc plus à discuter, ni à se plaindre, sur les médailles ou sur les défaillances de tel ou de tel artiste.

Le Grand Tournoi Militaire de Louisville.

Triomphe des Crescent Rifles !

Réjouissances à Louisville.

Les "Crescent Rifles" de la Nile-Orléans, ainsi que nous en avait prévenu notre correspondant de Louisville dont nous avons publié la dépêche hier, a remporté le premier prix dans le grand tournoi militaire de mercredi.

Notre correspondant nous adresse le second télégramme que voici :

Louisville, 29 juin 1882.

Les "Crescent Rifles" de la Nile-Orléans ont remporté le premier prix et les "Chickasaw Guards" de Memphis, le second.

Les "Porter Rifles" de Nashville viennent en troisième lieu, et les "Quapaw Rifles" de Little-Rock, en quatrième.

Impossible de décrire l'enthousiasme qui règne parmi nous. Tout le monde se serre les mains et s'embrasse. La joie est au comble, non seulement parmi les Louisianais mais dans toutes les classes de la population à Louisville où nos braves jeunes gens sont extrêmement populaires.

Hourrah pour les "Crescent Rifles" ! Hourrah pour la Nile-Orléans et la Louisiane !

E. D.

Dès que la nouvelle se fut répandue hier soir que les juges de Louisville avaient décerné le premier prix aux "Crescent Rifles", les bureaux de journaux ont été assiégés par une foule énorme qui voulait prendre connaissance des télégrammes reçus.

Tout le monde se félicitait du triomphe de nos braves jeunes gens, et un salut de vingt-deux coups de canon a été immédiatement tiré pour célébrer la victoire des "Crescents".

Correspondance de "l'Abeille."

Louisville, 26 juin 1882.

MM. les Rédacteurs,

Je m'empresse de vous écrire à mon arrivée à Louisville, bien que le télégraphe, plus rapide que la poste d'Uncle Sam, vous ait déjà rendu compte de tout ce qui s'est passé parmi les "Crescent Rifles" depuis leur départ de la Nile-Orléans.

Laissez moi vous dire mécanoise que l'on nous a fait à Mobile au second ; dont nous serons toujours reconnaissants. Les "Mobile Rifles" et les "Mobile Cadets" nous attendaient à la gare et nous ont reçus à bras ouverts. Le train n'était pas encore arrêté que des cris enthousiastes s'élevaient de la foule et, quoique de bruyante heurse de l'attelant sur tous les points environnant nos fusilliers bien nourris. La population de Mobile nous a prodigué les témoignages d'une cordiale sympathie et a exprimé des vœux sincères pour nos succès dans le tournoi militaire de Louisville.

Nous n'avons quitté nos excellents amis qu'après avoir épuisé avec eux un énorme bol d'un punch délicieux ; nous étant accablés sous le poids des fleurs et des bouquets que nous avaient prodigués les premières ladies et les plus charmantes voisines de la métropole de l'Alabama.

Nous nous sommes séparés à regret de tous ces concurs qui battaient à l'unisson des nôtres. Les applaudissements ont de nouveau éclaté au départ du train, et Mobile avait déjà disparu à nos regards que nous en percevions encore les échos dans le lointain.

Nouvelle surprise, nouvelle ovation à Montgomery. La table du souper était dressée dans une magnifique salle et généreusement sous le poids des mets succulents que des mains prévoyantes y avaient accumulés. Partout, au festons, au couronnes, en ornements suspendus au plafond, les couleurs des "Crescents"—bleu et blanc. Les garçons eux-mêmes, chargés de nous servir, portaient à leur boutonnière la rosette bleue et blanche.

Après avoir largement festoyé, nous remontons dans les cars qui se dirigent enfin vers Nashville où nous arrivons lundi à 9 heures et demie. Nous déjeunons à la hâte pour nous remettre en route et tacher d'atteindre à Bowling Green les "Chickasaw Guards" et les "Quapaw Guards", mais nous comptions sans l'enthousiasme des dames qui, à Gallatin, ont forcé le train de s'arrêter pour présenter un énorme et superbe bouquet en forme de crénelant au capitaine Harry Allen et à son soldat.

"L'homme propose et Dieu dispose", dit-on. Nous sommes arrivés à Bowling Green 45 minutes après le départ du train qui emportait les Chickasaw Guards à Louisville, où nous arrivions nous-mêmes vers 4 heures. Nous sommes descendus au "Gault House", quartier-général des Crescents, et, après nous être restaurés, nous sommes allés nous exercer sur le champ de mai.

[illegible] de Louisville se sont montrés aussi aimables pour nous que celles de Mobile, et nous sommes justement fiers de l'accueil qu'elles nous ont fait.

A bientôt des détails sur le tournoi militaire auquel nous allons prendre part.

XXX.

☞ Les médecins de notre ville sont unanimes à reconnaître l'efficacité du Malakoff Bitter comme tonique.

☞ occasion rare. — Six prix de grande valeur : un magnifique piano droit de "Miller", un superbe piano droit de "Fuller, un orgue de salon, un violon, une belle à musique anime, une guitare, représentant en tout une valeur de

1955 piastres.

A ceux qui achèteront du piano à musique pour une valeur d'une piastre, au magasin de Junius Hart, 191 rue du Canal, il sera donné gratis un billet leur donnant droit à une chance de ces prix ci-dessus. Ceux qui ont déjà en la possession de l'un des six prix de valeur ci-dessus mentionnés.

Rappelez vous que vous recevrez la pleine valeur de l'argent que vous aurez dépensé en achetant ; vous pouvez avoir en outre un billet gratis. Demandez à voir le catalogue.

—D'après des tableaux qui viennent d'être publiés par la direction de la Dette inscrite au ministère des finances, les inscriptions de rentes au porteur ont pris, depuis 1864, un accroissement considérable, tandis que les inscriptions nominatives ont constamment diminué. Ainsi, en considérant la totalité des rentes perpétuelles, on voit que, pour 1,000 parties de rentes, il n'existait, en 1864, que 192 inscriptions au porteur, alors qu'en 1881 il y en a 632 ; de même, pour 1,000 fr. de rente, les porteurs ne sont représentés, en 1864, que par 70 fr., tandis qu'en 1881, ils s'élèvent à 314 fr.

Les inscriptions nominatives mixtes n'ont jamais pris une grande extension ; après avoir suivi un mouvement presque constamment ascentionnel, de 1864 à 1877 (de 11 à 71 inscriptions pour 1,000 parties, de 6 à 47 fr. pour 100 fr. de rente), elles ont, depuis lors, diminué d'importance chaque année. Au 31 décembre 1881, on ne comptait plus que 64 inscriptions pour 1,000 parties et de 42 fr. de rente pour 100 fr. il est à noter que la proportion des inscriptions est plus considérable dans le fonds 5 0[0 que dans le fonds 3 0[0.

—Le Syndicat de l'union des marchands de soie de Lyon vient de publier les relevés statistiques de la production des cocons de soie par département.

La récolte de 1879 n'avait produit que 5 millions de kilos de cocons ; en 1880, elle s'élève à 6,500,000 kilos, et elle atteint en 1881 le chiffre de 9,955,538 kilos.

Les départements dont la production s'est considérablement accrue pendant l'année 1881, sont le Gard qui a produit 2,326,415 kil; l'Ardèche, 2,091,749; la Drôme, 1,628,197; et Vaucluse, 1,580,727.

Vient ensuite le département des Bouches-du-Rhône, dont la production, qui avait été en 1880 de 225,469 kilos, s'est élevée en 1881 à 349,491 kilos. Le Var avait produit en 1880 428,184 kilos, il a atteint le chiffre de 451,525 en 1881.

En 1881, 25 départements se sont livrés à l'éducation des vers à soie, c'est-à-dire quatre de plus qu'en 1880. Les nouveaux départements où la sericiculture a été dernièrement pratiquée sont le Lot, l'Aube, la Haute Savoie et la Haute-Garonne.

Le nombre des sericiculteurs s'étant élevé, en 1890, dans les 25 départements du Midi aux petites éducations, s'est élevé à 36,254 et à des éducations sur une grande échelle 126,310, en tout 175,664 sericiculteurs. Le département du Gard en a compté le plus grand nombre, soit 1,526 pour les petites éducations et 26,191 pour les grandes.

—Le Syndicat de l'union des marchands de soie de Lyon vient de publier les relevés statistiques de la production des cocons de soie par département.

La récolte de 1879 n'avait produit que 5 millions de kilos de cocons ; en 1880, elle s'élève à 6,500,000 kilos, et elle atteint en 1881 le chiffre de 9,955,538 kilos.

Les départements dont la production s'est considérablement accrue pendant l'année 1881, sont le Gard qui a produit 2,326,415 kil; l'Ardèche, 2,091,749; la Drôme, 1,628,197; et Vaucluse, 1,580,727.

Vient ensuite le département des Bouches-du-Rhône, dont la production, qui avait été en 1880 de 225,469 kilos, s'est élevée en 1881 à 349,491 kilos. Le Var avait produit en 1880 428,184 kilos, il a atteint le chiffre de 451,525 en 1881.

En 1881, 25 départements se sont livrés à l'éducation des vers à soie, c'est-à-dire quatre de plus qu'en 1880. Les nouveaux départements où la sericiculture a été dernièrement pratiquée sont le Lot, l'Aube, la Haute Savoie et la Haute-Garonne.

Le nombre des sericiculteurs s'étant élevé, en 1890, dans les 25 départements du Midi aux petites éducations, s'est élevé à 36,254 et à des éducations sur une grande échelle 126,310, en tout 175,664 sericiculteurs. Le département du Gard en a compté le plus grand nombre, soit 1,526 pour les petites éducations et 26,191 pour les grandes.

Louisiane.

Le Foyer Créole (paroisse St. Jacques) du 28 juin :

Les plantes, qui s'étiolaient sous l'ardeur d'une atmosphère embrasée, sont revenues à la vie après les délicieuses ondées qu'elles ont reçues ces jours derniers. Les planteurs qui n'avaient pas fini d'enclancer leurs cannes, pourront reprendre leurs travaux qu'ils avaient dû interrompre un moment, tant le sol était dur. Cette besogne achevée, il ne s'agira que d'avoir un temps propice, pour que la récolte soit une des meilleures que nous ayons eues depuis la guerre. On estime qu'il se fera plus de maïs, dans notre paroisse, cette année que par les années précédentes.

—M. J. J. Martin, l'agent du Mississippi Valley Railroad, était à St. Jacques dimanche dernier. Les habitants n'ont ces qu'à se féliciter de la courtoisie avec laquelle il leur a offert de payer les dommages que la construction de la ligne va faire à la récolte. Les travaux sur ce chemin de fer sont commencés depuis lundi, 26 courant à Kennerville, et d'ici au premier janvier prochain, la voie sera livrée au public.

—Jeudi dernier Monseigneur Papalé a éprouvé une grande faiblesse, et son état a inspiré des craintes sérieuses aux médecins et aux Dames du Sacré Cœur. Grâce à Dieu, cette secousse n'a été que passagère, et dès le lendemain, en Grandeur était revenue à son état normal.

Le Rév. P. LeCouie et le Dr Fagot Jr, qu'on avait avertis, sont arrivés vendredi soir. Voyant que cet accident n'avait pas de suites fâcheuses, et constatant, au contraire, une amélioration sensible, ils sont repartis dimanche pour la ville.

Espérons que tant de prières qui s'élèvent au Ciel pour notre vénéré Pasteur obtiendront qu'il retrouve un peu de sa vigueur d'autrefois.

—Malgré les nombreuses crevasses, le fleuve se maintient très haut cette année, et marque, aujourd'hui encore, un pied et demi à deux pieds au-dessus du niveau des terres.

Le Revue de Marksville, (paroisse Avoyelles), du 24 juin :

Mardi dernier, nous avons été, en compagnie de M. J. A. Thezan, de la Rivière Rouge, faire une promenade dans la district du Cole. Nous avons, sur notre route, remarqué avec plaisir la beauté des récoltes. Les champs de maïs et de coton offrent un magnifique coup d'œil, et promettent une moisson abondante. Nous avons vu beaucoup de maïs mûr, et nous avons même visité le clos de M. S. J. Bordelon, membre du jury de police du district, qui n'est fait un plaisir de nous faire voir sa récolte ; nous l'avons trouvée si belle, qu'il nous a été impossible de partir sans emporter un grand nombre de maïs tendre. En un mot, toutes les récoltes que nous avons vues sont magnifiques.

—La sécheresse, si elle se prolonge de plusieurs jours, fera sûrement beaucoup de tort au jeune maïs qui a une belle apparence.

—Aucun changement ne s'est opéré dans les affaires du village, dans la semaine. Marksville est aussi calme qu'il soit possible de le désirer. La monotonie habituelle règne d'un bout à l'autre de ses rues.

—La Rivière Rouge baisse rapidement.

—A partir de dimanche prochain, la poste nous arrivera, tous les jours, par la voie ferrée. Nous pensons être servis plus régulièrement que nous ne l'avons été depuis un an.

—Décédé.—

Près de Mansura, lundi, 19 juin 1882, Mme Aristide Chatelain, née Rosina Grémillion, à l'âge de 26 ans 2 mois et 20 jours.

Comme tant d'autres elle a vu s'écouler ces plus beaux jours dans la souffrance. Atteinte, depuis plusieurs années, d'une maladie de poitrine, elle s'est vue mourir à la fleur de son âge, avant même qu'elle ait pu élever ses deux petits enfants et leur montrer à aimer Dieu. Sa vie n'a été sur la terre qu'un triste et pénible voyage, car elle endurait de bien cruelles souffrances ; mais la mort ne fait pas choix, elle frappe partout, et il faut lui obéir. Mme Chatelain laisse pour la pleurer deux petits enfants, un époux désolé et de nombreux parents et amis.

Près de Hambourg, sur le Bayou des Glaises, mercredi, 21 du courant, Pierre Mayeux, âgé d'environ 58 ans.

Sur le Bayou des Glaises, jeudi, 22 du courant, à minuit, M. Evariste P. Halphiale, à l'âge de 74 ans, 11 mois et 17 jours.

Le Budget et le Droit d'initiative parlementaire.

Nous voyons, chaque année, le budget de l'Etat s'enfler, dans des proportions qui, si elles ne sont pas encore inquiétantes, finiront par le devenir, à moins que l'on ne se engage et la fermeté de mettre une digue au flot toujours montant, des dépenses publiques. L'une des causes de ces excès de dépenses, ce sont les crédits supplémentaires qui, on peut le dire, abondent, chaque année, et au-delà, les plus-values de recettes.

Ces plus-values, qui ont, pendant les derniers exercices, été fort belles, il nous semble qu'on les a un peu trop escomptées, et nous voyons, par ce qui se passe, cette année même, combien il est imprudent, comblen il peut être périlleux de s'aventurer, comme on le fait, sur ce terrain.

Le budget de 1882, en cours d'exercice, a été arrêté à 2 milliards 854 millions, ce qui est déjà un beau chiffre. Mais, depuis le commencement de l'année, il a été présenté ou voté pour 136,000,000 de crédits extraordinaires à imputer sur les plus-values. Or, ces plus-values qui, l'année dernière, s'étaient élevées au total fort respectable de 220,000,000, n'atteindront pas, malheureusement, ce chiffre, pour l'année courante. C'est ainsi que, après avoir été, dans les cinq premiers mois de 1881, de plus de 86,000,000, elles ne se sont élevées pour 1882, qu'à 67 millions et demi. En supposant que la proportion se maintenant, la plus-value totale annuelle, ne sera, pour 1882, que de 120 millions environ, soit 100 millions de moins que l'an dernier.

Ces vingt millions d'excédant de recettes, s'ils ont, en somme un beau chiffre ; ma'a si on l'escompte et on doit, par avance, on s'expose à des déboires cruels ; et c'est ce qui peut arriver pour 1882 puisque, en cinq mois, le chiffre des crédits extraordinaires dépasse, déjà, le chiffre des plus-values probables. Il y a là un symptôme fâcheux auquel gouvernement et parlement feront bien de prendre garde, parce qu'il mène à des découverte considérables, lesquels rendraient un emprunt indispensable. Cela nous reporterait bien loin, hélas ! de la sauvegarde tant attendue.

Cette situation a plusieurs causes. Le gouvernement résiste difficilement aux sollicitations dont il est l'objet de la part des membres du Parlement, pour des travaux de toute espèce, plus ou moins fructueux. D'autre part, les membres de la Chambre, eux-mêmes, se font pas faute, usant de leur droit d'initiative, de proposer des projets qui, entraînent des dépenses, et ce, pour donner satisfaction aux besoins plus ou moins réels de leur circonscription. Or, comme, en de tels cas, les uns ne veulent rien accorder aux autres, il en résulte une émulation dans les dépenses, à laquelle il n'est que temps de mettre un frein. C'est ainsi que notre budget d'Etat, arrêté d'abord à 2 milliards 854 millions, atteint déjà à 3 fois ce nous sommes, le chiffre respectable de 2 milliards 990 millions; et on n'est pas tout.

L'une des causes de cette situation, M. Léon Say l'a exposée dans un discours prononcé il y a quelques mois. C'est la trop grande facilité donnée aux membres du Parlement, grâce à leur droit d'initiative, de proposer des dépenses, la trop grande facilité du gouvernement et de la Chambre à y souscrire. L'on a vu ce qui s'est passé, il y a trois semaines, à propos des droits sur les boissons.

Or, notre Parlement est le seul chez dépuis lequel qu'il ait également en faveur de la démocratie. Cependant, Gambetta et centre le défendeur Edward Houghton, son époux, décédé sans déposition de biens entre la demanderesse et son mari, et antérieurement à ce mariage à administrer ses affaires comme marchande. Il est de plus ordonné que le défendeur paiera les frais du procès.

Jugement rendu le 20 juin 1882 et signé le 26, juin 1882.

(Signé) F. A. MONROE, Jge.

Du fait de quoi j'ai opposé mes diligences et le notre de la chose ainsi, de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 27me jour de juin d'un mil [illegible] de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-deux.

JAS. D. KINNIE, Deputy-Greffier.

30 juin...lg, 1s, 3s juil.

possibilité de le faire, spontanément, des modifications sérieuses soient apportées à cette faculté au peu exorbitante qui permet d'engager des dépenses publiques sur de simples propositions d'initiative. Il va devenir nécessaire de sacrifier quelques intérêts particuliers à l'intérêt général du pays, et d'arrêter, ainsi le flot toujours montant des dépenses publiques.

(*Le Journal du Havre.*)

Nouvelles télégraphiques.

Agitation à Tunis et à Tripoli.

Tunis, 25 juin—Les événements qui se produisent en Egypte commencent à provoquer de l'agitation à Tunis et à Tripoli.

Le tarif espagnol.

Madrid, 25 juin—La Gazette officielle publie un projet de loi présenté par M. Camacho, ministre des finances, réduisant les droits d'importation sur le charbon, le coton, le cuir et autres matières premières.

Préparatifs de guerre.

Londres, 25 juin—D'après le *Nouvelle* de Saint-Pétersbourg, le gouvernement russe serait décidé de faire construire trente chaloupes canonnières dont le prix s'élèverait à sept millions de roubles.

Nominations au conseil privé.

Saint-Pétersbourg, 25 juin—Le général Rehbinder, aide de camp général de l'empereur vient d'être nommé directeur du conseil impérial privé.

Outrage à la reine.

Londres, 25 juin—Plusieurs centaines d'individus rangés dans un ordre militaire parcouraient, hier, Armagh chantant des chansons séditieuses et méprisantes pour la reine. On est parvenu à les disperser.

La situation.

Londres, 25 juin — On télégraphie d'Alexandrie : "Hier soir l'ingénieur en chef du canal qui fournit l'eau à Alexandrie est arrivé dans cette ville, chassé de son poste par les menaces des indigènes et des Bédouins. Il dit que les machines des pompes n'ont d'ici chacune quelques cinq jours. Les indigènes qui continuent le travail seront forcés de s'arrêter et par conséquent Alexandrie sera privée d'eau. Les rapports de l'intérieur confirment la nouvelle d'une recrudescence de fanatisme de la part des indigènes, qui se veulent principalement aux Anglais.

"Aujourd'hui les contrôleurs ont reçu pour instructions de ne pas reconnaître le nouveau ministère et de s'abstenir de toute communication avec Arabi. L'attitude insultante de la population augmente à chaque instant. On craint un mouvement immédiat des échauffées. Arabi a déclaré hier qu'il ne négligerait rien pour harasser les Européens. Il est probable que le Caire sera aussi privé d'eau par suite de la faute des ingénieurs européens chargés de son approvisionnement. Les nouveaux ministres ne savent que faire et cherchent du temps obtenir un appui. La situation empire de jour en jour.

Le sultan et Arabi.

Londres, 25 juin—Un correspondant spécial de Varna télégraphie en date du 24 : "On m'assure qu'Aumed Rasmi, le cheik religieux qui a servi d'intermédiaire dans les négociations entre le sultan et Arabi, a été autorisé à informer Arabi qu'une complète immunité lui sera accordée pour sa conduite passée. Le sultan désire à n'importe quel prix empêcher Arabi de jouer le jeu du califé arabe. Il fera de son mieux pour éviter une rupture soit avec le Khédive et se servira de tous deux autant que possible au mieux de son intérêt."

Décédé hier soir, à 10 1[2 heures, à l'âge de 16 ans, AMANDA LANDRY. Les amis et connaissances des familles Landry et Bayhi, sont que les membres de la famille sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui (vendredi) 30 juin, à 5 1[2 heures P. M. Le corps est exposé chez son beau-frère, Lycée Bayhi, enseignant des rues Claiborne et Nouvelle-Orléans.

Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier 29, à 2 1[2 heures du matin, le sociétaire BRUNO BARES, âgé de 25 ans et 4 mois, natif de la Nile-Orléans.

MM. les sociétaires, ainsi que les membres de la catégorie du mois de Juin, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 30 juin, à 5 heures A. M. Le convoi partira de la résidence rue Remparts, No 179, entre Ste Anne et Dumaine.

Par ordre du Vice-Président,

J. LEBLANC,
Faisant fonctions de Président.

L. SIMON, Secrétaire.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré, à la Cathédrale St-Louis, LUNDI, 3 juillet 1882, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu JEAN DESPAGNET. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa fille.

30 juin—2f

LOUISVILLE & NASHVILLE RAILROAD.

GRANDE EXCURSION

Par la ligne rapide de Mobile.

MARDI, 4 JUILLET.

Cette excursion est en dehors de l'excursion régulière du mercredi.

A Ocean Springs et retour.

$1 seulement, aller et retour.

Le train chittera la gare, en face de la rue du Canal, à 7 h. 17 minutes du matin, revenant le même jour.

J. T. HARAHAN, Surintendant.
JOHN KILKENNY, Asst. Gent. Pass Agt.
30 juin - 4f

Avis.—Si la capitaine et le consignataire consignataire du navire autrichien "MISTO F" capitaine Cerdich, venant de Marseille, veulent le décharger, qu'ils le fassent avant le 1 juillet, sinon ce navire sera mis au Quarantaine. Ed Dudrick, MM. les consignataires sont priés de prendre l'avisage de leurs marchandises, faute de quoi elles seront emmagasinées aux leurs frais et risques. Aucune réclamation ne sera admise à moins qu'elle n'ait été faite et consignée sur la Lettre et dûment notée par le commis-déchargeur.

JOS CORNIER, Consignataire,
28 rue Decatur.

30 juin...3 f.

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 29 juin 1882.—A une réunion du Bureau de la Direction, qui a eu lieu ce jour, il a été déclaré un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT payable aux actionnaires sur demande.

30 juin—7f J. L. BERGIER, Caissier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

CATHERINE HOUGHTON VS. EDWARD M. HOUGHTON.

JE CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES que le vingtième jour de juin 1882, jugement a été rendu, en cette Cour, dans l'affaire et après désignée, dans les termes suivants, savoir :—

Catherine Houghton vs. Edward M. Houghton —No 6197.

Sur motion de la demanderesse, et sur la production de pièces et après l'appel de la partie de la demanderesse, la Cour jugeant que la loi et les preuves sont en faveur, ordonne, adjuge et décrète